

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**FONDS DE LA DIRECTION
ENFANCE ET FAMILLE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA
SOMME, SERVICE PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE**

Agrément crèches haltes garderies

(1962-2008)

Répertoire numérique détaillé

78 W

établi par
Inès GUERIN, attaché administratif

sous la direction de
Elise BOURGEOIS, Conservateur en chef du patrimoine, directrice adjointe

Amiens, 2020

SOMMAIRE

Introduction page 3

Présentation du versement

Communicabilité

Sources complémentaires page 5

Bibliographie

Archives

Répertoire numérique détaillé page 6

INTRODUCTION

Présentation du fonds

Le fonds 78W, versé le 30 août 2011, provient du service de Protection Maternelle et infantile de la direction Enfance et Famille du Conseil départemental de la Somme. Son importance matérielle est de 0.85 mètre linéaire. Il rassemble les dossiers d'instruction de demande d'agrément d'ouverture ainsi que les éléments de contrôle par la PMI des établissements d'accueil de la petite enfance (crèches familiales, haltes garderies, haltes garderies itinérantes de la CAF (caisse d'allocations familiales)) fermés entre 1971 et 2008.

Les missions légales de la PMI

Le service de PMI a été créé par ordonnance du 2 novembre 1945 pour lutter contre la mortalité infantile. En quelques années, sa mission a évolué vers un rôle plus global de protection et de promotion de la santé de la famille et de l'enfance.

Dans le cadre de ses responsabilités au titre de la protection sanitaire de la famille et de l'enfance, le Département de la Somme exerce un certain nombre de missions, notamment auprès des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Elles sont multiples :

- consultations prénuptiales, prénatales et postnatales et actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes,
- consultations et actions de prévention médico-sociale en faveur des enfants de moins de 6 ans, notamment dans les écoles maternelles,
- activités d'éducation et de planification familiales,
- actions médico-sociales préventives à domicile pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 6 ans requérant une attention particulière,
- recueil et traitement d'informations en épidémiologie et en santé publique,
- agrément, suivi et formation des assistantes maternelles,
- agrément d'autorisation d'ouverture des structures d'accueil ainsi que le contrôle ces établissements d'accueil de la petite enfance,
- participation aux actions de prévention des mauvais traitements et de prise en charge des mineurs maltraités.

Le schéma du jeune enfant détermine les objectifs de la PMI du département dans le cadre de sa mission générale décrite dans les articles L 1423-1 et L 2112-2 du code de la santé publique. L'une de ces missions consiste notamment en la gestion des procédures administratives et financières relatives aux différents modes d'accueil.

Ce fonds émane spécifiquement de l'unité Accueil collectif gérant les agréments des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Chaque dossier de structure est composé de l'avis des médecins de PMI, de la correspondance entre le Département et la structure ou les partenaires, de documents relatifs aux locaux (plan et rapport de la commission de sécurité), des conventions avec la commune et d'un sous-dossier "gestion du personnel ». Ce dernier, constitué pour chaque salarié du CV, de la liste des vaccins, de la copie de la carte d'identité, de la copie des diplômes, du certificat d'aptitude, de l'attestation de fin de formation, d'un extrait de casier judiciaire, de résultats d'examen médicaux, du contrat de travail, de l'attestation d'agrément, de l'attestation de stage, a été épuré pour ne conserver que les documents généraux (liste du personnel, planning de travail, tarif, horaires d'ouverture...).

Classement du fonds

Le classement s'articule en deux grandes parties : la première rassemblant pour l'ensemble des crèches et haltes garderies les dossiers d'activité et la seconde constituée uniquement des rapports d'activité de l'ensemble de ces établissements.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'au terme du Code du Patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit.

**La communicabilité des liasses de ce versement est donc
immédiate.**

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE

Les institutions et œuvres sociales, sanitaires et charitables : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme. - Lille : Union générale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales, 1952.
[BIB DA 2810]

ARCHIVES

Archives départementales de la Somme

Service de protection maternelle et infantile

1385 W Affiches, publications et plaquettes publicitaires.

1988-1997

Répertoire numérique détaillé

78W1 - 78W9	Dossier d'agrément : arrêté d'autorisation de fonctionnement, rapport médecin, règlement intérieur, projet social, projet d'établissement, projet pédagogique, documents budgétaires, liste des membres de l'association, textes de loi, rapport d'activité, procès-verbal de l'assemblée générale, compte-rendu de la commission, article de presse, plan des locaux, statuts, barème de tarification, document de communication, organigramme, correspondance, planning de travail, liste du personnel, fiche de poste, convention, livret d'accueil, dossier de presse, photo.	1962-2008
78W1 - 78W5	Haltes garderies d'Amiens.	
		1962-2004
78W1	Delpech, Georges Quarante, Léo Lagrange, La farandole, Les Petits Mousles (1991-1996).	1973-2004
78W2	Les capucines (1998-2004), la Croix rouge (1962-1971), crèche familiale Amiens sud (1984-1985), crèche familiale Amiens ouest (1985-1986).	1962-2004
78W3	Claire de lune (1976-1998), Centre social SNCF La Capane, La Délivrance (1976-1995).	1976-1998
78W4	La Clef.	1986-1999
78W5	Les Pitchouns.	1985-2003
78W6 - 78W8	Halte garderie hors Amiens.	
		1971-2008
78W6	Bacouel-sur-Selle : crèche Pomme d'api et halte garderie Petit pas (1990-2004), Chaules : crèche, halte-garderie et garderie péri-scolaire Les Pipious (1988-1994), Fort-Mahon Plage : haltes garderies des clubs Pierre et Vacances Bébé Belle Dune et Poolpy (1999-2004).	1990-2004
78W7	Brouchy-Eppeville : Lieu Passerelle (2005-2006), Conty : crèche familiale Les Petits Poissons (1989-2008), Péronne : mini crèche halte-garderie Les petits lutins (1990-2005), Villers-Bretonneux (1999-2006).	1989-2008
78W8	Monchaux-les-Quend (agrément refusé) : crèche et halte-garderie Les Petits filous (1993), Longueau : Halte garderie (1993-2002), Abbeville : crèche familiale Centre social culturel (1974), Abbeville : Ribambins (1971-2007).	1971-2007
78W9	Corbie : les Corbisous (1994-2003), CAF (caisse d'allocations familiales) : halte-garderie itinérante	1989-2003

fermée en 2009 (1989-1999).

78W10

Crèches et haltes garderie du département de la Somme. –
Fonctionnement : rapport d'activité.

1997-2002